

HEAJ - Cellule des Relations internationales

Mission d'enseignement – mission de formation - mission d'observation – accueil d'un expert invité

CRITERES DE SELECTION ENSEIGNANTS

Eligibilité :

- être membre de la HEAJ et avoir un contrat officiel (les professeurs invités ne sont pas éligibles)
- effectuer une mobilité dans son domaine de compétences (cours donné à la HEAJ / fonction à la HEAJ / domaine d'expertise)

Documents exigés :

- CV
- Lettre de motivation
- Description du projet
- Plan de dissémination / communication

Critères :

- Pertinence du projet (si nécessaire en collaboration avec l'institution d'accueil)
- Qualité et originalité du projet
- Spécificité des compétences
- Impact sur la communauté éducative des institutions (mise en place de bonnes pratiques, amélioration des compétences)
- Etablissement d'un réseau de contacts professionnels